

# ADAPTATIONS POUR LA CCAM TRANSITOIRE

## 19.01 FORAITS ET ACTES TRANSITOIRES

### 19.01.01 Surveillance post opératoire

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY108	0	1	<p><b>Surveillance post opératoire d'un patient de chirurgie cardiaque avec CEC, niveau 1</b>  <i>Réanimation, comprend tous les actes de surveillance et de réanimation, notamment la surveillance continue des fonctions vitales, la mesure des gaz du sang et les tracés d'électrocardiographie nécessités par l'état du malade</i>  <i>Facturation</i> : pour l'équipe ; du jour de l'intervention [J0] à J3 inclus</p>	(F)
YYYY118	0	1	<p><b>Surveillance post opératoire d'un patient de chirurgie cardiaque avec CEC, niveau 2</b>  <i>Réanimation, comprend tous les actes de surveillance et de réanimation, notamment la surveillance continue des fonctions vitales, la mesure des gaz du sang et les tracés d'électrocardiographie nécessités par l'état du malade pour un patient présentant une ou plusieurs défaillances vitales prolongées</i>  <i>Facturation</i> : pour l'équipe ; à compter de J4 ; 10 jours au plus peuvent être facturés</p>	(F)
YYYY044	0	1	<p><b>Assistance anesthésique au cours du travail, sur appel de l'obstétricien</b>  <i>Facturation</i> : ne peut pas être facturé avec des libellés des chapitres 1 à 19</p>	(F, P, S, U)

### 19.01.02 Cardiologie

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY001	0	1	<p><b>Forfait de cardiologie niveau 1</b>  <i>Surveillance monitorée continue et traitement d'un ou 2 malades au maximum hospitalisés sous la responsabilité d'un médecin avec surveillance du tracé électrocardiographique, sur oscilloscope et du cardiofréquencemètre y compris éventuellement les actes habituels d'électrocardiographie et de réanimation et les prises continues ou intermittentes de pression avec ou sans enregistrement et ce quelle que soit la technique.</i>  <i>Facturation</i> : par patient, par 24 h, par médecin ; 7 jours au plus peuvent être facturés.  <i>Facturation éventuellement en supplément :</i>            - choc électrique externe quel qu'en soit le nombre,            - pose ou changement de cathéter endocavitaire pour stimulation électrosystolique,            - pose de cathéter endocavitaire pour prise de pression dans les cavités droites</p>	(F)

<b>YYYY002</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<p><b>Forfait de cardiologie niveau 2</b></p> <p><i>Surveillance monitorée continue et traitement des malades hospitalisés au sein d'un centre de réanimation cardiaque par plusieurs médecins spécialistes dont l'un au moins présent de façon constante pour un max de 10 malades, par équipe, avec surveillance du tracé électrocardiographique, sur oscilloscope et du cardiofréquence-mètre y compris éventuellement les actes habituels d'électrocardiographie et de réanimation et les prises continues ou intermittentes de pression avec ou sans enregistrement et ce quelle que soit la technique</i></p> <p><i>Facturation : par patient, par équipe, par 24 h</i></p> <p><i>Facturation éventuellement en supplément :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- choc électrique externe quel qu'en soit le nombre,</li> <li>- pose ou changement de cathéter endocavitaire pour stimulation électrosystolique,</li> <li>- pose de cathéter endocavitaire pour prise de pression dans les cavités droites</li> </ul>	(F)
----------------	----------	----------	---	-----

### 19.01.03

### Chirurgie

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
<b>YYYY035</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Participation d'un 2ème chirurgien au cours d'un acte de chirurgie cardiaque avec CEC</b>	(F, J, K, P, S, U)
<b>YYYY017</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<p><b>Injection secondaire souscutanée susfasciale de tissu adipeux autologue au niveau du visage</b></p> <p><i>Comblement de dépression cutanée selon Coleman</i></p> <p><i>Indication : lipodystrophies iatrogènes du visage secondaires à la bithérapie ou trithérapie antirétrovirale</i></p> <p><i>Facturation : prise en charge de l'injection initiale</i></p> <p><i>2 injections secondaires au plus</i></p>	
<b>YYYY059</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Appareillage de contention ou de réduction pré et postopératoire pour résection ou greffe du maxillaire ou de la mandibule</b>	(F, P, S, U)
<b>YYYY027</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<p><b>Prélèvement de spermatozoïdes au niveau du testicule, de l'épididyme ou du conduit déférent, par abord direct</b></p> <p><i>Facturation : une seule fois au cours de l'intervention</i></p>	

### 19.01.04

### Échographie

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
<b>YYYY172</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<p><b>Échographie et/ou échographie doppler de contrôle ou de surveillance de pathologie d'un ou deux organes intra-abdominaux et/ou intrapelviens, ou de vaisseaux périphériques</b></p> <p><i>À l'exclusion de : échographie de contrôle ou surveillance de pathologie gravidique</i></p>	(F, P, S, U)
<b>YYYY088</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<p><b>Échographie de contrôle ou surveillance de pathologie gravidique fœtale ou maternelle au cours d'une grossesse unifœtale</b></p> <p>[YYYY187]</p>	(F, P, S, U)
<b>YYYY075</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<p><b>Échographie de contrôle ou surveillance de pathologie gravidique fœtale ou maternelle au cours d'une grossesse multifœtale</b></p> <p>[YYYY187]</p>	(F, P, S, U)

YYYY028	0	1	<b>Guidage échographique</b>	(F, P, S, U)
---------	---	---	------------------------------	--------------

## 19.01.05 Médecine hyperbare

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY144	0	1	<b>Séance d'oxygénothérapie hyperbare</b> <i>Oxygénothérapie hyperbare en série comprenant toute modalité de surveillance, à raison d'une séance quotidienne d'une heure, à une pression de deux à trois bars absolus (ATA)</i> <i><u>Facturation</u> : séance quotidienne d'une heure par séance et par patient</i> <i><u>Facturation</u> : ne peut pas être facturé avec un forfait de réanimation (YYYY015, YYYY020)</i>	(F, P, S, U)
YYYY169	0	1	<b>Traitement hyperbare avec médecin en dehors du caisson</b> <i><b>Avec ou sans</b> : enrichissement en oxygène</i> <i>Traitement hyperbare des états de détresse cardiorespiratoire et des accidents de plongée, comprenant l'ensemble des actes de réanimation nécessaires</i> <i><u>Facturation</u> : par vacation de 6 heures</i> <i><u>Facturation</u> : ne peut pas être facturé avec un forfait de réanimation (YYYY015, YYYY020)</i>	(F, P, S, U)
YYYY196	0	1	<b>Traitement hyperbare avec médecin à l'intérieur du caisson</b> <i>Traitement hyperbare des états de détresse cardiorespiratoire et des accidents de plongée, comprenant l'ensemble des actes de réanimation nécessaires</i> <i><u>Facturation</u> : par vacation de 6 heures</i> <i><u>Facturation</u> : ne peut pas être facturé avec un forfait de réanimation (YYYY015, YYYY020)</i>	(F, P, S, U)

## 19.01.06 Médecine d'urgence

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY010	0	1	<b>Traitement de premier recours de cas nécessitant des actes techniques (pose d'une perfusion, administration d'oxygène, soins de réanimation cardio-respiratoire...) et la présence prolongée du médecin (en dehors d'un établissement de soins) dans les situations suivantes : - détresse respiratoire ; - détresse cardiaque ; - détresse d'origine allergique ; - état aigu d'agitation ; - état de mal comitial ; - détresse d'origine traumatique.</b> <i><u>Facturation</u> : ne peut pas être facturé avec des actes techniques des chapitres 1 à 17, à l'exception de : Électrocardiographie sur au moins 12 dérivations (DEQP003)</i>	(F, M, P, S, U)
YYYY011	0	1	<b>Prise en charge diagnostique et thérapeutique dans le même temps d'une lésion ostéo-articulaire, musculo-tendineuse ou des parties molles d'origine traumatique</b> [YYYY008]	(F, P, S, U)

**19.01.07****Néonatalogie**

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY095	0	1	<b>Assistance pédiatrique avant la naissance, sur appel du praticien responsable de l'accouchement, pour une situation de risque néonatal, avec établissement d'un compte rendu</b> <i>Facturation</i> : ne peut pas être facturé avec la réanimation immédiate ou différée d'un nouveau-né en détresse vitale	(F, P, S, U)
YYYY154	0	1	<b>Réanimation immédiate ou différée du nouveau-né en détresse vitale, comportant toute technique de ventilation, avec ou sans intubation, et les actes associés, avec établissement d'un compte rendu</b> <i>Facturation</i> : ne peut pas être facturé avec l'assistance pédiatrique avant la naissance	(F, P, S, U)
YYYY117	0	1	<b>Mise en condition médicale et surveillance d'un nouveau-né pour transfert médicalisé vers un centre spécialisé, avec établissement d'un compte rendu</b>	(F, P, S, U)
YYYY123	0	1	<b>Surveillance en unité d'obstétrique d'un enfant dont l'état nécessite un placement en incubateur ou des soins de courte durée</b> <i>Facturation</i> : par 24 heures, selon les conditions du décret 98-900 du 9 octobre 1998	(F)
YYYY009	0	1	<b>Forfait de néonatalogie en unité de néonatalogie</b> <i>Forfait de surveillance par 24 heures d'un nouveau-né en unité de néonatalogie autorisée</i> <i>Facturation</i> : conditions du décret 98-900 du 9 octobre 1998	(F)

**19.01.08****Pneumologie**

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY006	0	1	<b>Épreuve quantitative aux agents pharmacodynamiques ou de provocation aux allergènes comportant une mesure du seuil de réactivité</b> <i>Facturation</i> : ne peut pas être facturé avec une épreuve fonctionnelle respiratoire par pléthysmographie (GLQP009, GLQP011) [YYYY186]	
YYYY076	0	1	<b>Mesure du transfert de monoxyde de carbone, en état stable, en apnée, en inspiration unique ou en réinspiration</b> [YYYY186]	
YYYY089	0	1	<b>Mesure du transfert de monoxyde de carbone, en état stable, en apnée, en inspiration unique ou en réinspiration, avec épreuve d'exercice</b> [YYYY058]	

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY163	0	1	<b>Radiographie de l'hémisquelette ou du squelette complet chez l'adulte</b> <i>Facturation : comprend au moins l'association de radiographies du crâne, du rachis entier, du bassin, d'un membre inférieur, quel que soit le nombre d'incidences</i> [YYYY030, YYYY187]	(F, P, S, U, Y, Z)
YYYY024	0	1	<b>Bilan radiologique veineux complet des membres inférieurs pour pathologie veineuse complexe nécessitant plusieurs voies d'abord, des poses de garrots éventuelles et des clichés dans différentes positions</b> <i>Bilan radiologique veineux complet des membres inférieurs pour récurrence de varices</i>	
YYYY029	0	1	<b>Manceuvres intratubaires uni ou bilatérales après cathétérisme de trompe utérine avec guidage radiologique</b> <i>Facturation : le tarif comprend les clichés de contrôle</i> [YYYY140]	
YYYY033	0	1	<b>Guidage radiologique</b> <i>Radioscopie de longue durée avec amplificateur de brillance</i>  <i>Facturation : ne peut pas être facturé avec un autre examen radiographique, à l'exception d'un acte diagnostique de radiologie conventionnelle réalisé sur un site anatomique distinct</i>	(E, F, P, S, U, Y, Z)
YYYY115	0	1	<b>Guidage scanographique</b>	(E, F, P, S, U, Y, Z)
YYYY125	0	1	<b>Guidage remnographique</b>	(F, P, S, U)
YYYY308	0	1	<b>Tomographie de l'appareil ostéoarticulaire premier plan en coupe</b> <i>A l'exclusion de : Tomographie unilatérale ou bilatérale de l'articulation temporomandibulaire (LBQK001)</i> <i>Facturation : tomographie de segment ostéoarticulaire porteur de matériel d'ostéosynthèse ou de prothèse</i> [YYYY030, YYYY187, YYYY227, YYYY233]	(E, F, P, S, U, Y, Z)

*Facturation: ne peut pas être facturé avec :*

- Guidage radiologique YYYY033

- Supplément pour imagerie pour acte de radiologie interventionnelle, réalisée au bloc opératoire YYYY300

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY105	0	1	<b>Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 1, réalisée en salle d'imagerie</b>	(F, P, S, U, Z)

YYYY110	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 2, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY120	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 3, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY140	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 4, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY150	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 5, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY160	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 6, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY170	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 7, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY180	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 8, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY130	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 9, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY190	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 10, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY200	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 11, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY210	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 12, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY220	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 13, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY034	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 14, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY230	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 15, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY240	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 16, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)

YYYY245	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 17, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY250	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 18, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY260	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 19, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY270	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 20, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY280	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 21, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)
YYYY290	0	1	Imagerie pour acte de radiologie interventionnelle ou de cardiologie interventionnelle niveau 22, réalisée en salle d'imagerie	(F, P, S, U, Z)

### 19.01.09.03

#### Tentative d'angioplastie

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY082	0	1	Tentative d'angioplastie d'un vaisseau coronaire, d'une artère subclavière, viscérale ou périphérique, en cas de non franchissement de la sténose [YYYY200, ZZLP030]	(F, P, S, U)

### 19.01.10

#### RADIOTHERAPIE

### 19.01.10.01

#### Champs fixes de moins de 300 cm<sup>2</sup>

*Facturation : la dose absorbée est comptée sur le rayon central au niveau maximum atteint au cours de la pénétration dans les tissus pour la totalité pour le traitement tel qu'il est établi dans le compte rendu de fin d'irradiation.*

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY045	0	1	Irradiation de moins de 300 cm <sup>2</sup> en champs fixes par télécobalt par fraction de 28 centigrays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV [YYYY151, YYYY166]	(H, Q, V, W)
YYYY099	0	1	Irradiation de moins de 300 cm <sup>2</sup> en champs fixes par télécobalt par fraction de 2,8 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV [YYYY151, YYYY166]	(H, Q, V, W)

YYYY101	0	1	<b>Irradiation de moins de 300 cm<sup>2</sup> en champs fixes par télécobalt par fraction de 28 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY046	0	1	<b>Irradiation de moins de 300 cm<sup>2</sup> en champs fixes par accélérateur par fraction de 25 centigrays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY136	0	1	<b>Irradiation de moins de 300 cm<sup>2</sup> en champs fixes par accélérateur par fraction de 2,5 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY312	0	1	<b>Irradiation de moins de 300 cm<sup>2</sup> en champs fixes par accélérateur par fraction de 25 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY047	0	1	<b>Irradiation de moins de 300 cm<sup>2</sup> en champs fixes par accélérateur par fraction de 20 centigrays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY152	0	1	<b>Irradiation de moins de 300 cm<sup>2</sup> en champs fixes par accélérateur par fraction de 2 Grays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY323	0	1	<b>Irradiation de moins de 300 cm<sup>2</sup> en champs fixes par accélérateur par fraction de 20 Grays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY048	0	1	<b>Irradiation de moins de 300 cm<sup>2</sup> en champs fixes par accélérateur par fraction de 14 centigrays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY211	0	1	<b>Irradiation de moins de 300 cm<sup>2</sup> en champs fixes par accélérateur par fraction de 1,4 Grays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY334	0	1	<b>Irradiation de moins de 300 cm<sup>2</sup> en champs fixes par accélérateur par fraction de 14 Grays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY049	0	1	<b>Irradiation de moins de 300 cm<sup>2</sup> en champs fixes par accélérateur par fraction de 12 centigrays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)



YYYY197	0	1	Irradiation de moins de 300 cm <sup>2</sup> en champs fixes par accélérateur par fraction de 1,2 Grays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY345	0	1	Irradiation de moins de 300 cm <sup>2</sup> en champs fixes par accélérateur par fraction de 12 Grays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY050	0	1	Irradiation de moins de 300 cm <sup>2</sup> en champs fixes par accélérateur par fraction de 9 centigrays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY244	0	1	Irradiation de moins de 300 cm <sup>2</sup> en champs fixes par accélérateur par fraction de 0,9 Grays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY356	0	1	Irradiation de moins de 300 cm <sup>2</sup> en champs fixes par accélérateur par fraction de 9 Grays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)

#### 19.01.10.02

Irradiation segmentaire par champs fixes par faisceaux de 300 cm<sup>2</sup> ou plus à l'entrée

*Environnement : deux caches protecteurs ou plus*

*Facturation : l'irradiation correspond à la sommation des doses maximales à l'entrée délivrées par chacun des faisceaux élémentaires habituels de la même zone d'irradiation (jusqu'à un maximum de quatre ; le facteur 4 ne doit pas être systématique).*

*la dose absorbée est comptée sur le rayon central au niveau maximum atteint au cours de la pénétration dans les tissus pour la totalité pour le traitement tel qu'il est établi dans le compte rendu de fin d'irradiation.*

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY301	0	1	Irradiation de 300 cm <sup>2</sup> et plus en champs fixes par télécobalt par fraction de 28 centigrays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)	
YYYY302	0	1	Irradiation de 300 cm <sup>2</sup> et plus en champs fixes par télécobalt par fraction de 28 centigrays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 2 volumes <i><u>Facturation</u> : le tarif prend en compte l'application d'un facteur 2</i> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)	
YYYY313	0	1	Irradiation de 300 cm <sup>2</sup> et plus en champs fixes par télécobalt par fraction de 28 centigrays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 3 volumes <i><u>Facturation</u> : le tarif prend en compte l'application d'un facteur 3</i> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)	

YYYY324	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par télécobalt par fraction de 28 centigrays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 4 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d'un facteur 4</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY343	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par télécobalt par fraction de 2,8 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV</b></p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY335	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par télécobalt par fraction de 2,8 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 2 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d'un facteur 2</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY346	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par télécobalt par fraction de 2,8 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 3 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d'un facteur 3</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY357	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par télécobalt par fraction de 2,8 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 4 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d'un facteur 4</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY367	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par télécobalt par fraction de 28 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV</b></p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY368	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par télécobalt par fraction de 28 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 2 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d'un facteur 2</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY379	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par télécobalt par fraction de 28 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 3 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d'un facteur 3</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY383	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par télécobalt par fraction de 28 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 4 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d'un facteur 4</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>

YYYY390	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 25 centigrays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY392	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 25 centigrays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 2 volumes</b> <i>Facturation : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 2</i> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY457	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 25 centigrays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 3 volumes</b> <i>Facturation : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 3</i> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY468	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 25 centigrays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 4 volumes</b> <i>Facturation : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 4</i> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY471	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 2,5 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY479	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 2,5 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 2 volumes</b> <i>Facturation : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 2</i> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY497	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 2,5 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 3 volumes</b> <i>Facturation : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 3</i> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY303	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 2,5 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 4 volumes</b> <i>Facturation : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 4</i> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY310	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 25 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY314	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 25 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 2 volumes</b> <i>Facturation : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 2</i> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)

YYYY325	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 25 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 3 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 3</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY336	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 25 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV, incluant 4 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 4</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY307	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 20 centiGrays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV</b></p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY347	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 20 centiGrays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV, incluant 2 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 2</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY358	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 20 centiGrays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV, incluant 3 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 3</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY369	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 20 centiGrays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV, incluant 4 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 4</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY380	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 2 Grays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV</b></p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY387	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 2 Grays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV, incluant 2 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 2</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY391	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 2 Grays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV, incluant 3 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 3</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>

YYYY458	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 2 Grays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV, incluant 4 volumes</b> <i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 4 [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY460	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 20 Grays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY469	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 20 Grays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV, incluant 2 volumes</b> <i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 2 [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY480	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 20 Grays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV, incluant 3 volumes</b> <i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 3 [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY491	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 20 Grays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV, incluant 4 volumes</b> <i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 4 [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY299	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 14 centiGrays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY304	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 14 centiGrays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV, incluant 2 volumes</b> <i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 2 [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY315	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 14 centiGrays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV, incluant 3 volumes</b> <i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 3 [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY326	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 14 centiGrays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV, incluant 4 volumes</b> <i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 4 [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)

YYYY331	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 1,4 Grays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY337	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 1,4 Grays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV, incluant 2 volumes</b> <i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 2 [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY348	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 1,4 Grays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV, incluant 3 volumes</b> <i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 3 [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY359	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 1,4 Grays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV, incluant 4 volumes</b> <i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 4 [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY370	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 14 Grays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY377	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 14 Grays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV, incluant 2 volumes</b> <i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 2 [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY381	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 14 Grays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV, incluant 3 volumes</b> <i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 3 [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY398	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 14 Grays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV, incluant 4 volumes</b> <i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 4 [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY450	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 12 centigrays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY459	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 12 centigrays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV, incluant 2 volumes</b> <i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 2 [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)

YYYY470	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 12 centigrays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV, incluant 3 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 3</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY481	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 12 centigrays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV, incluant 4 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 4</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY493	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 1,2 Grays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV</b></p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY492	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 1,2 Grays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV, incluant 2 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 2</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY305	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 1,2 Grays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV, incluant 3 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 3</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY316	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 1,2 Grays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV, incluant 4 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 4</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY320	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 12 Grays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV</b></p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY327	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 12 Grays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV, incluant 2 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 2</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY338	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 12 Grays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV, incluant 3 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 3</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>

YYYY349	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> et plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 12 Grays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV, incluant 4 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 4</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY360	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> ou plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 9 centiGrays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus</b></p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY365	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> ou plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 9 centiGrays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus, incluant 2 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 2</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY371	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> ou plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 9 centiGrays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus, incluant 3 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 3</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY382	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> ou plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 9 centiGrays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus, incluant 4 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 4</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY451	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> ou plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 0,9 Grays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus</b></p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY393	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> ou plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 0,9 Grays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus, incluant 2 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 2</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY500	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> ou plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 0,9 Grays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus, incluant 3 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 3</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>
YYYY511	0	1	<p><b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> ou plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 0,9 Grays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus, incluant 4 volumes</b></p> <p><i>Facturation</i> : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 4</p> <p>[YYYY151, YYYY166]</p> <p style="text-align: right;">(H, Q, V, W)</p>



YYYY520	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> ou plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 9 Grays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY522	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> ou plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 9 Grays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus, incluant 2 volumes</b> <i>Facturation : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 2</i> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY533	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> ou plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 9 Grays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus, incluant 3 volumes</b> <i>Facturation : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 3</i> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY544	0	1	<b>Irradiation de 300 cm<sup>2</sup> ou plus en champs fixes par accélérateur par fraction de 9 Grays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus, incluant 4 volumes</b> <i>Facturation : le tarif prend en compte l'application d' un facteur 4</i> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)

### 19.01.10.03

#### Cyclothérapie partielle ou totale

*Facturation : la dose absorbée est comptée à l'axe de rotation*

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY051	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par télécobalt par fraction de 28 centiGrays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)	
YYYY122	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par télécobalt par fraction de 2,8 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)	
YYYY555	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par télécobalt par fraction de 28 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)	
YYYY052	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par accélérateur par fraction de 25 centiGrays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)	
YYYY053	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par accélérateur par fraction de 2,5 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)	

YYYY054	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par accélérateur par fraction de 25 Grays pour les faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY055	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par accélérateur par fraction de 20 centigrays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY056	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par accélérateur par fraction de 2 Grays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY141	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par accélérateur par fraction de 20 Grays pour les faisceaux de 5 à 7,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY175	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par accélérateur par fraction de 14 centigrays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY223	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par accélérateur par fraction de 1,4 Grays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY256	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par accélérateur par fraction de 14 Grays pour les faisceaux de 8 à 16,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY267	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par accélérateur par fraction de 12 centigrays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY566	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par accélérateur par fraction de 1,2 Grays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY577	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par accélérateur par fraction de 12 Grays pour les faisceaux de 17 à 24,9 MeV</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY588	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par accélérateur par fraction de 9 centigrays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)

YYYY599	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par accélérateur par fraction de 0,9 Grays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)
YYYY306	0	1	<b>Irradiation en cyclothérapie par accélérateur par fraction de 9 Grays pour les faisceaux de 25 MeV ou plus</b> [YYYY151, YYYY166]  (H, Q, V, W)

### 19.01.10.04

#### Autres actes de radiothérapie

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY016	0	1	<b>Protocole de traitement par radiothérapie de contact pour affection maligne</b> <i>Facturation : comprend résumé clinique, diagnostic histologique, description des surfaces à irradier, prévision dosimétrique, compte rendu de fin d'irradiation</i>	
YYYY021	0	1	<b>Irradiation de contact pour affection maligne</b> <i>Facturation : une seule fois pour l'ensemble du traitement</i>	

### 19.01.11

#### Réanimation

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY015	0	1	<b>Forfait de réanimation niveau A</b> <i>Surveillance par 24 heures dans une unité de réanimation, de soins intensifs, de surveillance continue, telles que définies dans les décrets 02-465 et 02-466, pour 1 malade nécessitant des manœuvres de réanimation complexes éventuellement associées</i> <b>A l'exclusion de :</b> surveillance par 24 heures dans une unité de soins intensifs cardiologiques <i>Facturation : par patient, par équipe, par 24 h</i> <i>Facturation : pour facturer le forfait de réanimation niveau A, le patient bénéficie au moins de l'un des actes de surveillance ou suppléance (chapitre 1 à 17 de la CCAM) suivants</i> <i>Surveillance continue de l'électrocardiogramme par oscilloscopie et/ou télésurveillance, par 24 heures (DEQP004)</i> <i>Surveillance continue de l'électrocardiogramme par oscilloscopie et/ou télésurveillance, avec surveillance continue de la pression intraartérielle et/ou de la saturation artérielle en oxygène par méthodes non effractives, par 24 heures (DEQP007)</i> <i>Surveillance continue transcutanée de la pression partielle sanguine en oxygène [PO<sub>2</sub>] et/ou en dioxyde de carbone [PCO<sub>2</sub>] chez le nouveau-né, par 24 heures (GLQP004)</i> <i>Injection intraveineuse continue de dobutamine ou de dopamine à débit inférieur à 8 microgrammes par kilogramme par minute [µg/kg/min], ou de dopexamine en dehors de la période néonatale, par 24 heures (EQLF001)</i> <i>Facturation éventuellement en supplément :</i> <i>Epuration extrarénale pour insuffisance rénale aiguë (JVJF003, JVJF002, JVJF006, JVJF005, JVJF007, JVJB002),</i> <i>Séance d'ultrafiltration plasmatique (FEJF009),</i> <i>Séance non programmée de soustraction thérapeutique de plasma avec perfusion de produit de Substitution [échange plasmatique] pour affection aiguë (FEJF002),</i> <i>Séance d'épuration semisélective de substance plasmatique par double filtration [épuration en cascade] (FEJF001)</i>	

(F)

**Forfait de réanimation niveau B**

*Surveillance par 24 heures dans une unité de réanimation, telle que définies dans les décrets 02-465 et 02-466, pour 1 malade nécessitant des manœuvres de réanimation complexes éventuellement associées*

*Facturation : par patient, par équipe, par 24 h*

*Facturation : pour facturer le forfait de réanimation niveau B, le patient bénéficie au moins de l'un des actes de suppléance (chapitre 1 à 17 de la CCAM) suivants :*

*Injection intraveineuse continue de dobutamine ou de dopamine à débit supérieur à 8 microgrammes par kilogramme par minute [ $\mu\text{g}/\text{kg}/\text{min}$ ], d'adrénaline ou de noradrénaline en dehors de la période néonatale, par 24 heures (EQLF003)*

*Perfusion intraveineuse de produit de remplissage à un débit supérieur à 50 millilitres par kilogramme [ $\text{ml}/\text{kg}$ ] en moins de 24 heures chez l'adulte (EQLF002)*

*Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume supérieur à une demimasse sanguine chez l'adulte ou à 40 millilitres par kilogramme [ $\text{ml}/\text{kg}$ ] chez le nouveau-né en moins de 24 heures (FELF004)*

*Suppléance hémodynamique par dispositif de contrepulsion diastolique intraaortique, par 24 heures (EQMP001)*

*Suppléance hémodynamique et ventilatoire d'un patient en état de mort encéphalique, en vue de prélèvement d'organe (EQMF003)*

*Administration intraveineuse simultanée de deux des produits sanguins suivants : plasma frais congelé, plaquettes, facteur antihémophilique, fibrinogène, antithrombine III pour suppléance de coagulopathie, par 24 heures (FELF003)*

*Ventilation spontanée sur sonde d'intubation trachéale au cours du sevrage d'une ventilation mécanique, par 24 heures (GLLD006)*

*Ventilation spontanée sur trachéotomie au cours du sevrage d'une ventilation mécanique, par 24 heures (GLLD013)*

*Ventilation mécanique discontinue au masque facial ou par embout buccal pour kinésithérapie, par 24 heures (GLLD002)*

*Ventilation mécanique continue au masque facial pour suppléance ventilatoire, par 24 heures (GLLD012)*

*Ventilation mécanique intratrachéale avec pression expiratoire positive [PEP] inférieure ou égale à 6 et  $\text{FiO}_2$  inférieure ou égale à 60%, par 24 heures (GLLD015)*

*Ventilation mécanique intratrachéale avec pression expiratoire positive [PEP] supérieure à 6 et/ou  $\text{FiO}_2$  supérieure à 60%, par 24 heures (GLLD008)*

*Ventilation mécanique intratrachéale avec pression expiratoire positive [PEP] supérieure à 6 et/ou  $\text{FiO}_2$  supérieure à 60%, avec technique de décubitus ventral alterné par 24 heures (GLLD004)*

*Ventilation mécanique à poumons séparés, par 24 heures (GLLD007)*

*Ventilation par oscillations à haute fréquence, par 24 heures (GLLD009)*

*Épuration extracorporelle du dioxyde de carbone [ $\text{CO}_2$ ], par 24 heures (GLJF010)*

*Facturation éventuellement en supplément :*

*Épuration extrarénale pour insuffisance rénale aiguë (JVJF003, JVJF002, JVJF006, JVJF005, JVJF007, JVJB002),*

*Séance d'ultrafiltration plasmatique (FEJF009),*

*Séance non programmée de soustraction thérapeutique de plasma avec perfusion de produit de Substitution [échange plasmatique] pour affection aiguë (FEJF002),*

*Séance d'épuration semisélective de substance plasmatique par double filtration [épuration en cascade] (FEJF001)*

(F)

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY032	0	1	<p><b>Induction de l'ovulation par gonadotrophines suivie d'une insémination artificielle ou d'une fécondation in vitro</b></p> <p><i>Avec ou sans : micromanipulation</i></p> <p><u>Facturation</u> : par cycle</p> <p>le tarif comprend la prise en charge de toutes les consultations et du monitoring clinique (examens cliniques durant le cycle monitoré, réception et interprétation des dosages et des échographies, prescriptions adaptées)</p> <p><u>Facturation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les actes d'assistance médicale à la procréation ne peuvent pas être facturés au-delà du jour du 43ème anniversaire de la femme ;</li> <li>- une seule insémination artificielle par cycle peut être facturée avec un maximum de 6 pour l'obtention d'une grossesse ;</li> <li>- 4 tentatives de fécondation in vitro avec ou sans micromanipulations peuvent être facturées pour l'obtention d'une grossesse ; on appelle tentative toute ponction ovocytaire suivie de transfert embryonnaire ;</li> <li>- une demande d'entente préalable globale doit être déposée avant le début du traitement avec mention de la technique utilisée ; si cette technique change le contrôle médical doit être informé ; l'absence de réponse dans les 3 semaines vaut accord ; le biologiste et l'échographiste sont informés de la date de dépôt de l'entente préalable.</li> </ul>	

## 19.02

## SUPPLÉMENTS

Facturation : Les libellés de ce sous-chapitre ne peuvent pas être codés isolément ; ils doivent être codés en association avec des actes des chapitres 1 à 19 et sont facturés à taux plein

## 19.02.01

## Anesthésie

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY041	0	1	<p><b>Supplément pour récupération peropératoire de sang</b></p> <p><i>Filtration et réinjection du sang épanché, avec lavage</i></p> <p><u>Facturation</u> : récupération peropératoire ou postopératoire immédiate c'est à dire initialisée en salle d'opération et retransfusée dans les 6 heures suivantes ;</p> <p>volume récupéré supérieur ou égal à 15% de la volémie ;</p> <p>la récupération peropératoire ne peut pas être facturée avec la récupération postopératoire</p>	
	0	4	<b>Activité 4 : anesthésie</b>	
YYYY595	0	1	<b>Supplément pour hémofiltration au cours d'une surveillance de CEC</b>	
	0	5	<b>Activité 5 : surveillance de la CEC</b>	

## 19.02.02

## Cardiologie

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY490	0	1	<p><b>Supplément pour électrocardiographie réalisée au domicile du patient</b></p> <p><u>Facturation</u> : en dehors de tout établissement de soins</p>	

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY066	0	1	Supplément pour prélèvement peropératoire d'autogreffe veineuse saphène pour pontage fémoropoplité, pour pontage fémorotibial ou pontage fémoropéronier	
	0	4	<i>Activité 4 : anesthésie</i>	(J, K, 7)
YYYY013	0	1	Supplément pour prélèvement peropératoire d'autogreffe veineuse saphène <i>A l'exclusion de : Supplément pour prélèvement peropératoire d'autogreffe veineuse saphène pour pontage fémoropoplité, pour pontage fémorotibial ou pontage fémoropéronier (YYYY066)</i>	
	0	4	<i>Activité 4 : anesthésie</i>	(J, K, 7)
YYYY068	0	1	Supplément pour injection intravasculaire de produit de contraste radiologique au cours d'une intervention pour pontage des membres inférieurs	
YYYY072	0	1	Supplément pour injection intracarotidienne peropératoire de produit de contraste radiologique pour artériographie	
YYYY400	0	1	Supplément pour injection peropératoire de produit de contraste radiologique dans les voies excrétrices bilio pancréatiques pour prises de clichés radiologiques <i>Avec ou sans : manométrie</i>	
	0	4	<i>Activité 4 : anesthésie</i>	(J, K, 7)
YYYY405	0	1	Supplément pour injection peropératoire de produit de contraste radiologique dans les voies excrétrices urinaires pour prises de clichés radiologiques <i>À l'exclusion de : supplément pour injection de produit de contraste radiologique pour urétrocystographie rétrograde YYYY410</i>	
	0	4	<i>Activité 4 : anesthésie</i>	(J, K, 7)
YYYY188	0	1	Supplément pour prélèvement peropératoire et pose d'autogreffe osseuse à distance du foyer opératoire	
	0	4	<i>Activité 4 : anesthésie</i>	(J, K, 7)
YYYY012	0	1	Supplément pour radiographie per opératoire au cours d'un acte de chirurgie orthopédique ou traumatologique <i>Facturation : par le chirurgien</i>	
YYYY026	0	1	Supplément pour curage ganglionnaire médiastinal au cours d'une pneumonectomie ou d'une lobectomie	
	0	4	<i>Activité 4 : anesthésie</i>	(J, K)
YYYY031	0	1	Supplément pour curage ganglionnaire médiastinal au cours d'un acte de chirurgie médiastinale	
	0	4	<i>Activité 4 : anesthésie</i>	(J, K)
YYYY022	0	1	Supplément pour circulation extracorporelle au cours d'un acte de chirurgie pulmonaire	
	0	4	<i>Activité 4 : anesthésie</i>	
	0	5	<i>Activité 5 : surveillance de la CEC</i>	(J, K)

YYYY069	0	1	Supplément pour accouchement multiple par césarienne
---------	---	---	--

## 19.02.04

### Dermatologie

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY067	0	1	Supplément pour utilisation d'un laser à colorant pulsé pour destruction d'angiome plan sur moins de 30 cm <sup>2</sup>	
YYYY085	0	1	Supplément pour utilisation d'un laser à colorant pulsé pour destruction d'angiome plan sur 30 cm <sup>2</sup> à 60 cm <sup>2</sup>	
YYYY077	0	1	Supplément pour utilisation d'un laser à colorant pulsé pour destruction d'angiome plan sur 60 cm <sup>2</sup> à 100 cm <sup>2</sup>	
YYYY094	0	1	Supplément pour utilisation d'un laser à colorant pulsé pour destruction d'angiome plan sur 100 cm <sup>2</sup> à 200 cm <sup>2</sup>	
YYYY063	0	1	Supplément pour utilisation d'un laser à colorant pulsé pour destruction d'angiome plan sur 200 cm <sup>2</sup> à 350 cm <sup>2</sup>	
YYYY112	0	1	Supplément pour utilisation d'un laser à colorant pulsé pour destruction d'angiome plan sur 350 cm <sup>2</sup> à 500 cm <sup>2</sup>	
YYYY222	0	1	Supplément pour utilisation d'un laser à colorant pulsé pour destruction d'angiome plan sur 500 cm <sup>2</sup> à 700 cm <sup>2</sup>	
YYYY005	0	1	Supplément pour utilisation d'un laser à colorant pulsé pour destruction d'angiome plan sur 700 cm <sup>2</sup> et plus	
YYYY036	0	1	Supplément pour exérèse de nævi cellulaires ou de tumeurs cutanées malignes de moins de 5 cm <sup>2</sup>	
YYYY043	0	1	Supplément pour exérèse de nævi cellulaires ou de tumeurs cutanées malignes de 5 cm <sup>2</sup> à 10 cm <sup>2</sup>	
YYYY061	0	1	Supplément pour exérèse de nævi cellulaires ou de tumeurs cutanées malignes sur 10 cm <sup>2</sup> et plus	

## 19.02.05

### Neurologie

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY146	0	1	Réalisation de potentiels évoqués somesthésiques au cours de la chirurgie rachidienne <i>Facturation</i> : par un praticien différent de celui qui réalise l'acte d'anesthésie-réanimation	
YYYY189	0	1	Réalisation d'un acte d'électroencéphalographie au cours d'une intervention de chirurgie endo thoracique ou de neurochirurgie <i>Facturation</i> : par un praticien différent de celui qui réalise l'acte d'anesthésie-réanimation	
YYYY456	0	1	Supplément pour réalisation d'un acte d'électroencéphalographie au domicile ou dans un établissement dépourvu d'appareillage électroencéphalographique <i>Facturation</i> : pour un malade intransportable : - les frais de déplacement ne peuvent pas être facturés en plus - ne peut être facturé que pour un seul patient	

## 19.02.06

## Pneumologie

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY058	0	1	<b>Supplément pour réalisation de gaz du sang au cours d'exploration fonctionnelle respiratoire niveau 1</b> <i>Facturation : ne peut pas être facturé avec prélèvement de sang artériel avec gazométrie sanguine et mesure du pH (GLHF001, GLHF002)</i>	
YYYY186	0	1	<b>Supplément pour réalisation de gaz du sang au cours d'exploration fonctionnelle respiratoire niveau 2</b> <i>Facturation : ne peut pas être facturé avec prélèvement de sang artériel avec gazométrie sanguine et mesure du pH (GLHF001, GLHF002)</i>	
YYYY232	0	1	<b>Supplément pour réalisation de gaz du sang au cours d'exploration fonctionnelle respiratoire niveau 3</b> <i>Facturation : ne peut pas être facturé avec prélèvement de sang artériel avec gazométrie sanguine et mesure du pH (GLHF001, GLHF002)</i>	
YYYY025	0	1	<b>Supplément pour mesure du volume résiduel de la ventilation maximale au cours d'une spirométrie standard</b>	

## 19.02.07

## Radiologie

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY065	0	1	<b>Supplément pour cathétérisme et injection de produit de contraste radiologique dans les voies lacrymales</b>	
YYYY467	0	1	<b>Supplément pour injection intraveineuse de produit de contraste au cours d'un examen radiographique ou scanographique</b>	
YYYY425	0	1	<b>Supplément pour injection de produit de contraste radiologique pour sialographie</b>	
YYYY145	0	1	<b>Supplément pour examen radiologique de la vésicule et des voies biliaires et /ou pancréatiques au cours d'un acte diagnostique ou thérapeutique</b> <i>Facturation : ne peut pas être facturé avec Guidage radiologique (YYYY033)</i>	(Z)
YYYY212	0	1	<b>Supplément pour étude mictionnelle au cours d'une urétrocystographie</b>	(Z)
YYYY410	0	1	<b>Supplément pour injection de produit de contraste radiologique pour urétrocystographie rétrograde</b>	
YYYY415	0	1	<b>Supplément pour injection intra utérine de produit de contraste radiologique ou de substance médicamenteuse</b>	
YYYY070	0	1	<b>Supplément pour injection de produit de contraste radiologique pour discographie intervertébrale</b>	
YYYY318	0	1	<b>Supplément pour injection de produit de contraste radiologique pour discographie intervertébrale multiple</b>	
YYYY420	0	1	<b>Supplément pour injection de produit de contraste radiologique pour arthrographie</b> <i>A l'exclusion de : supplément pour injection de produit de contraste radiologique pour arthrographie de la hanche</i>	



YYYY030	0	1	<p><b>Supplément pour réalisation d'un examen radiographique à images numérisées</b></p> <p><u>Facturation</u> : ne peut pas être facturé avec</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- technique de numérisation secondaire des images,</li> <li>- radiographie intra-buccale,</li> <li>- radiographie thoracique effectuée en fluorographie numérique</li> <li>- radiographie des extrémités osseuses effectuée en fluorographie numérique</li> <li>- mammographie en dehors du suivi de prothèse</li> <li>- radiographie vasculaire</li> </ul> <p><u>Facturation</u> : une seule fois par 24h et par patient, quel que soit le nombre d'actes réalisés</p>	(Y, Z)
YYYY300	0	1	<p><b>Supplément pour imagerie pour acte de radiologie interventionnelle, réalisée au bloc opératoire</b></p> <p><u>Facturation</u> : amplificateur de brillance numérisée avec soustraction</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ne peut être facturé avec les actes d'imagerie pour radiologie vasculaire et imagerie interventionnelle du 19010902</li> <li>- peut être facturé uniquement avec des actes de chirurgie vasculaire réalisés au bloc opératoire</li> </ul>	(F, P, S, U, Z)
YYYY057	0	1	<p><b>Supplément pour injection intrathécale de produit de contraste radiologique</b></p>	
YYYY039	0	1	<p><b>Supplément pour utilisation de radiocinéma, en 35 mm au cours d'un examen de radiologie conventionnelle</b></p> <p><u>Facturation</u> : minimum de 30m de film</p> <p>ne peut pas être facturé avec YYYY064</p>	(Y, Z)
YYYY064	0	1	<p><b>Supplément pour utilisation de magnétoscope, au cours d'un examen de radiologie conventionnelle</b></p> <p><u>Facturation</u> : ne peut pas être facturé avec YYYY039</p>	(Y, Z)
YYYY073	0	1	<p><b>Supplément pour injection de produit de contraste radiologique, dans les conduits lactifères</b></p>	
YYYY037	0	1	<p><b>Supplément pour injection sus pubienne de produit de contraste radiologique pour cystographie</b></p>	
YYYY019	0	1	<p><b>Supplément pour injection de produit de contraste radiologique pour arthrographie de la hanche</b></p>	
YYYY187	0	1	<p><b>Supplément pour archivage numérique d'un examen radiographique ou échographique</b></p> <p><u>Facturation</u> : archivage numérique des images en accès immédiat, réalisé par un médecin ayant adhéré à l'option conventionnelle "archivage", respectant le cahier des charges national pour l'archivage des images</p> <p><u>Facturation</u> : ne peut pas être facturé avec</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- toute technique de numérisation secondaire des images,</li> <li>- un acte lorsque ce supplément n'est pas mentionné en regard,</li> <li>- une mammographie, en dehors du dépistage organisé du cancer du sein, et du suivi ou de la surveillance des cancers du sein traités</li> </ul> <p><u>Facturation</u> : une seule fois par association d'actes, quel que soit le nombre d'actes réalisés</p> <p><u>Facturation</u> : si le médecin réalise des actes ouvrant droit au supplément archivage à des moments différents et discontinus de la même journée sur un même patient, un supplément peut être facturé pour chacun des moments, sous réserve de respect l'article III-3 h des Dispositions générales et diverses, et en particulier de l'utilisation du code association 5.</p>	

YYYY201	0	1	<p><b>Supplément pour archivage numérique d'un examen scanographique ou remnographique</b></p> <p><i>Facturation</i> : archivage numérique des images en accès immédiat, réalisé par un médecin ayant adhéré à l'option conventionnelle "archivage", respectant le cahier des charges national pour l'archivage des images</p> <p><i>Facturation</i> : une seule fois par association d'actes, quel que soit le nombre d'actes réalisés</p> <p><i>Facturation</i> : si le médecin réalise des actes ouvrant droit au supplément archivage à des moments différents et discontinus de la même journée sur un même patient, un supplément peut être facturé pour chacun des moments, sous réserve de respect l'article III-3 h des Dispositions générales et diverses, et en particulier de l'utilisation du code association 5.</p>
---------	---	---	--

## 19.02.08

### Radiothérapie

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY225	0	1	<p><b>Supplément pour utilisation de contentions individualisées</b></p> <p><i>Facturation</i> : forfait quel que soit le nombre de faisceaux, pour chaque préparation justifiant leur utilisation</p>	
YYYY109	0	1	<p><b>Supplément pour utilisation de caches personnalisés et focalisés</b></p> <p><i>Facturation</i> : forfait quel que soit le nombre de faisceaux, pour chaque préparation justifiant leur utilisation. Ne peut pas être facturé avec paramétrage d'un collimateur multilames</p>	
YYYY128	0	1	<p><b>Supplément pour paramétrage d'un collimateur multilames</b></p> <p><i>Facturation</i> : forfait quel que soit le nombre de faisceaux, pour chaque préparation justifiant leur utilisation ; ne peut pas être facturé avec utilisation de caches personnalisés et focalisés</p>	
YYYY151	0	1	<p><b>Supplément pour contrôles balistiques de qualité en radiothérapie par gammagraphie</b></p> <p><i>Facturation</i> : lors de la mise en route ou lors des séances d'irradiation, par faisceau. Les faisceaux symétriques ne sont facturables qu'une fois (, sauf pour la première semaine lors de la mise en route du traitement : contrôle impératif de tous les champs, surtout si traitement par collimateur multilames pour détecter champ aberrant ou rotation collimateur inversée) ; maximum 41,75 euros par semaine de traitement et par faisceau</p>	(H, Q, V, W)
YYYY166	0	1	<p><b>Supplément pour contrôles balistiques de qualité en radiothérapie par imagerie portale</b></p> <p><i>Facturation</i> : lors de la mise en route ou lors des séances d'irradiation, par faisceau. Les faisceaux symétriques ne sont facturables qu'une fois (, sauf pour la première semaine lors de la mise en route du traitement : contrôle impératif de tous les champs, surtout si traitement par collimateur multilames pour détecter champ aberrant ou rotation collimateur inversée) ; maximum 75,15 euros par semaine de traitement et par faisceau</p>	(H, Q, V, W)
YYYY080	0	1	<p><b>Supplément pour dosimétrie in vivo</b></p> <p><i>Facturation</i> : en début de traitement et lors de réduction par mesure pour l'ensemble des faisceaux</p>	
YYYY081	0	1	<p><b>Supplément pour utilisation d'un système d'enregistrement et de vérification des paramètres</b></p> <p><i>Facturation</i> : une seule fois par traitement</p>	

## 19.02.09

### Médecine d'urgence

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
YYYY008	0	1	<p><b>Supplément pour réalisation d'un examen radiologique par un médecin de montagne lors de la prise en charge diagnostique et thérapeutique dans le même temps d'une lésion ostéo-articulaire, musculo-tendineuse ou des parties molles d'origine traumatique</b></p>	

## 19.03.01

## Urgence

Réalisation d'un acte non prévu 8 heures auparavant, pour une affection ou la suspicion d'une affection mettant en danger la vie du patient ou l'intégrité de son organisme et entraînant la mobilisation rapide des ressources humaines et matérielles

Facturation : à l'exclusion des forfaits de surveillance continue du sous chapitre 19.01

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
<b>U</b>			<b>Acte réalisé en urgence par les médecins, la nuit entre 20 h et 08 h</b> <i>A l'exclusion de : acte réalisé par pédiatre ou par omnipraticien</i>	
<b>P</b>			<b>Acte réalisé en urgence par les pédiatres et omnipraticiens de 20h à 00h et de 06h à 08h</b>	
<b>S</b>			<b>Acte réalisé en urgence par les pédiatres et omnipraticiens de 00h à 06h</b>	
<b>F</b>			<b>Acte réalisé en urgence un dimanche ou un jour férié</b>	
<b>M</b>			<b>Majoration pour soins d'urgence faits au cabinet du médecin généraliste ou du pédiatre, après examen en urgence d'un patient</b>	

## 19.03.02

## Age du patient

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
<b>A</b>			<b>Réalisation d'une anesthésie générale ou locorégionale chez un patient de moins de 4 ans ou de plus de 80 ans</b>	
<b>E</b>			<b>Réalisation d'un acte de radiographie conventionnelle ou de scanographie chez un patient de moins de 5 ans</b> <i>A l'exclusion de :</i> - acte de radiographie du squelette entier, de l'hémisquelette, - actes de radiologie vasculaire et de radiologie interventionnelle	
<b>G</b>			<b>Réalisation d'une intervention pour glaucome, cataracte, décollement de rétine ou greffe de cornée chez un patient de moins de 1 an</b> <b>Extraction d'un corps étranger œsophagien ou bronchique chez un patient de moins de 3 ans</b> <b>Réalisation d'un acte de médecine nucléaire chez un patient de moins de 3 ans</b>	

## 19.03.03

## Chirurgie itérative

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
<b>6</b>			<b>Réalisation d'une intervention pour glaucome, cataracte, décollement de rétine ou greffe de cornée portant sur un œil ayant déjà subi une de ces mêmes interventions, à l'exclusion de implantation, ablation ou repositionnement de cristallin artificiel ;</b> <b>Intervention itérative sur les voies biliaires ;</b> <b>Intervention itérative sur les voies urinaires .</b>	
<b>8</b>			<b>Anesthésie d'une intervention pour glaucome, cataracte, décollement de rétine ou greffe de cornée portant sur un œil ayant déjà subi une de ces mêmes interventions, à l'exclusion de implantation, ablation ou repositionnement de cristallin artificiel ;</b> <b>Anesthésie pour intervention itérative sur les voies biliaires ;</b> <b>Anesthésie pour intervention itérative sur les voies urinaires .</b>	

CODE CCAM	P	A	LIBELLE	MODIFICATEURS
R			<b>Réalisation d'un acte de chirurgie plastique des téguments de la face, du cou, de la main et des doigts, ou d'un acte sur des plaies ou brûlures de la face ou des mains</b>	
L			<b>Majoration pour traitement d'une fracture ou d'une luxation ouverte</b> <i>Facturation :</i> - en supplément de l'acte de réduction ou d'ostéosynthèse - la suture de plaie ne peut pas être facturée avec l'acte de réduction ou d'ostéosynthèse bénéficiant de ce supplément	
J			<b>Majoration transitoire de chirurgie</b>	
K			<b>Majoration forfaits modulables pour les chirurgiens en secteur 1 ou ayant opté pour l'option de coordination mentionnée à l'article 1,2,3 de la convention médicale du 03/02/05, pour les actes admettant la majoration transitoire de chirurgie</b> <i>Concerné :</i> les chirurgiens conventionnés exerçant en secteur à honoraires opposables ou ayant opté pour l'option de coordination mentionnée à l'article 1.2.3 de la convention médicale du 03/02/05 <i>Par dérogation :</i> les chirurgiens autorisés à pratiquer des honoraires différents et n'ayant pas opté pour l'option de coordination pour les actes dispensés aux bénéficiaires du droit à la protection complémentaire en matière de santé <i>Par dérogation :</i> les chirurgiens autorisés à pratiquer des honoraires différents et n'ayant pas opté pour l'option de coordination pour les actes dispensés en urgence dès lors qu'ils respectent pour ces actes les tarifs opposables.	
7			<b>Majoration pour présence permanente du médecin anesthésiste durant toute l'intervention</b>	
C			<b>Réalisation d'une radiographie comparative</b>	
D			<b>Majoration du tarif pour acte de contrôle radiographique de segment de squelette immobilisé par contention rigide</b>	
Z			<b>Majoration du tarif pour acte de radiographie réalisé par un radiologue</b>	
Y			<b>Majoration du tarif pour acte de radiographie réalisé par un pneumologue ou un rhumatologue</b>	
B			<b>Majoration du tarif pour acte de radiographie réalisé au bloc opératoire, en unité de réanimation ou au lit du patient intransportable</b> <i>Facturation :</i> ne peut pas être facturé avec - acte de radiologie vasculaire et interventionnelle, - radioscopie de longue durée avec amplificateur de brillance - examen radiologique de la vésicule et des voies biliaires et/ou pancréatiques au cours d'un acte diagnostique ou thérapeutique	
H			<b>Modificateur numérique pour radiothérapie, niveau 1</b> A mentionner avec le code de l'acte pour approcher la dose d'irradiation en arrondissant à l'entier le plus proche. 4 modificateurs additifs au plus peuvent être codés.	
Q			<b>Modificateur numérique pour radiothérapie, niveau 2</b> A mentionner avec le code de l'acte pour approcher la dose d'irradiation en arrondissant à l'entier le plus proche. 4 modificateurs additifs au plus peuvent être codés.	
V			<b>Modificateur numérique pour radiothérapie, niveau 3</b> A mentionner avec le code de l'acte pour approcher la dose d'irradiation en arrondissant à l'entier le plus proche. 4 modificateurs additifs au plus peuvent être codés.	

**W**

**Modificateur numérique pour radiothérapie, niveau 4**

*A mentionner avec le code de l'acte pour approcher la dose d'irradiation en arrondissant à l'entier le plus proche. 4 modificateurs additifs au plus peuvent être codés.*